

ACTUALITES

de L'Éducateur

Billet du jour

Un petit matin de pluie.

Gris et froid, le matin. La pluie s'est calmée. Seules, quelques gouttes glacées. C'est la récréation de dix heures. Cent cinquante gosses courent, jouent, se poursuivent, les joues rougies par le froid. Sous le préau, les maîtres discutent. De temps en temps, quelqu'un siffle sans conviction, à l'adresse de quelques acrobates qui se pendent aux poteaux de basket. Le manque de ferveur du sifflet a dû s'entendre : les gosses font mine de descendre, dansent autour du poteau, puis regrimpent.

Celui-là est un nouveau du C.E. Il n'a toujours pas de copains, semble-t-il. Il erre seul, posant son regard triste sur les grands qui jouent au foot, sursautant, apeuré, quand des fusées le frôlent : ça fait trois fois, déjà, qu'un groupe de costauds le bouscule. Il n'erre plus, il fuit. De son blouson étriqué, dépassent deux mains rougies, qui se recroquevillent l'une sur l'autre. Il surveille, inquiet, les circuits de ses bousculeurs.

Cette fois, il se retrouve par terre. Seul. Dans l'eau. Il essuie son pantalon de velours qui paraît neuf, et lui adresse un regard catastrophé. Il pleure tout juste... Quelques sanglots maigres... comme s'il ne voulait pas qu'on le voie... Debout, il ne pleure plus. Il marche, le regard vide. Ailleurs...

Le revoilà par terre. Cette fois, les pleurs sont plus nourris. A quoi bon se relever ? Il se frotte le coude, assis dans l'eau. Un groupe de quatre s'approche, le soulève et l'entraîne de force vers les maîtres. Il essaie de résister. Il a peur ? Il doit se sentir coupable. «*Qu'il s'essuie et aille jouer loin des grands !*»

Le groupe le laisse. Il erre, maintenant, sous le préau... Il n'a plus que cinq minutes à attendre, et il retrouvera sa place, la classe... Là, au moins, il ne risque rien des grands, et, s'il ne fait pas de bêtises, rien de la maîtresse. Il comprend qu'il vaut mieux se recroqueviller et s'effacer, que d'affronter la vie, le dehors, les autres. C'est certainement, déjà, un enfant «sage». Son naufrage ne fera aucun bruit.

Un petit matin de pluie... J'en ai assez d'entendre parler de la coqueluche du petit ou du temps qu'il a fait ce week-end. Je reconnais que ce sont des choses dont il faut tenir compte, mais il fait froid, et je rentre en classe pour me réchauffer.

Je pense encore à celui-là, mouillé, sali, vaincu et coupable... Faudra que je me guérisse de ces pensées : ce n'est pas un des «miens» et je n'y peux rien.

Du zozotement de Fredo, le baveur, je n'entends que la fin :

- *Ze le dirai au conseil, cet après-midi.*
- *Oui, tu as raison, le conseil c'est fait pour ça.*

La récréation terminée, le calme revient... La pluie fait un bruit de papier froissé sur le toit. L'école fonctionne : il ne s'est rien passé.

R. LAFFITTE

Commission Méthode naturelle de l'U.C.E. de Grenoble

Le mimétisme d'acquisition

Pour René Girard, c'est la source de toute culture et de toute religion. Voir, entre autres, son livre : *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset Ed.

L'hypercomplexité

C'est d'après Edgar Morin (*La vie de la vie*, Seuil) ce qu'il faudrait maintenant absolument prendre en compte.

La maladie et ça

Idée fondamentale de Georg Groddeck sur laquelle on revient maintenant (ex. : la psychosomatique). On peut lire *Le livre du ça*, facile, choquant, amusant, passionnant à lire.

Rôle de l'affectivité dans la mémorisation

Réagissez-vous à cette information ? Où ?

Paul LE BOHEC
Parthenay, 35850 Romillé

APPEL A GERBE - B.T.2

Maintenant Gerbe paraîtra sous forme de B.T.2 et ce une fois l'an. Chacun peut participer à sa réalisation de trois façons :

1. Fournir en textes, poèmes, nouvelles, contes, illustrations sa «réserve»...
2. Participer à un circuit de lecture d'un projet (Gerbe fonctionnera dans sa réalisation comme une B.T.2 :
 - projet de départ envoyé à 4 classes lectrices ;
 - synthèse des critiques et des enrichissements reviennent à la personne à l'initiative du projet ;
 - publication après accord du projet final.
3. Se proposer de lancer un projet (plusieurs projets doivent être lancés simultanément).

A ce propos la «réserve» est maintenant classée par thèmes. Des projets sur l'humour, la nature, les nouvelles, la mort, les formes poétiques sont déjà envisageables ; la porte reste ouverte pour toute autre initiative.

Proposer un projet de Gerbe peut être un très enrichissant travail de classe. Il sera fourni pour chaque initiative tout ce qui existe actuellement sur le sujet choisi et un appel sera lancé.

NOM _____

Prénom _____

Classe _____

Adresse _____

désire participer à un circuit de lecture de Gerbe-B.T.2 ;

propose de réaliser un projet sur le thème :

à renvoyer à Dominique VERDIER, La Flèche, 61000 Saint-Céneri-le-Gérei.

Pensez à envoyer des textes, des journaux, des illustrations !

D. VERDIER

Pourquoi utiliser la diazocopie à l'école ?

Depuis longtemps je cherchais à reproduire en classe des photos, des dessins et des textes manuscrits écrits en traits très gros ou très fins, en grand nombre, de manière pratique et à prix économique.

C'est en butant sur les limites du matériel habituellement en usage dans les écoles et qui ne permet pas de reproduire des photos, que je me suis mis à «tâter» les techniques autres que la traditionnelle machine à alcool et l'ingénieux limographe.

La sérigraphie par la méthode photo-sensible m'a permis le tirage au journal scolaire de photos lisibles, l'intérêt principal du procédé résidant dans la possibilité de tirer sur les supports les plus variés avec un grand choix de couleurs et ceci à bas prix.

Toutefois les problèmes d'exposition, d'encrage et de séchage, la nécessité de tramer rigoureusement les photos pour obtenir un rendu correct des gris, ont fait que j'ai orienté mon expérimentation vers un procédé couramment utilisé par les architectes et les dessinateurs pour le tirage des plans mais curieusement pratiquement inconnu dans les écoles.

C'est ainsi que la diazocopie m'a permis de tirer sans encrage ni séchage des photos non tramées présentant un bon rendu des gris.

Les possibilités multiples du procédé ont fait que je l'utilise en permanence en classe pour les travaux les plus divers.

Vu l'intérêt que présente cette technique à tous les niveaux j'ai pensé qu'il était utile de réaliser un fichier la résumant tiré en diazocopie.

Sommaire du fichier diazocopie :

- 1 Couverture avec photos sur plan-film.
- 2 Sommaire.
- 3 Pourquoi utiliser la diazo en classe.
- 4 Principe technique de la diazocopie.
- 5 Assemblage d'éléments superposés.
- 6 Premiers essais de tirage diazo.
- 7 Fiche technique du papier diazo.
- 8 Le développement du papier diazo.
- 9 Taches soufflées à l'eau oxygénée.
- 10 Matériel de tirage sommaire n° 1.
- 11 Matériel de tirage au soleil n° 2.
- 12 Matériel de tirage à tubes fluo n° 3.
- 13 Plan et dimension diazocopieuse n° 3.
- 14 Schéma théorique de montage électrique.
- 15 Schéma pratique de montage électrique.
- 16 Principe de tirage des textes.
- 17 Rendu de la finesse des détails.
- 18 Les possibilités de reproduction photo.
- 19 Rendu des gris.
- 20 Tirages contacts à partir de films 6 x 6.
- 21 Projection et tirage de diapos en diazo.
- 22 Tirage à partir de photocopies sur calque.
- 23 Reproduction de radiographies par contact.
- 24 Reproduction de gravures en diazocopie.
- 25 Photogrammes d'éléments naturels.
- 26 Couverture avec photos sur plan film.

Si vous désirez recevoir ce «Fichier de diazocopie pratique» pour le tirage en série, sans labo et à très bas prix de photos et documents divers au moyen de la technique de la diazocopie aux rayons U.V., envoyez vos nom et adresse accompagnés d'un chèque de 15 F à :

Coopérative scolaire
école publique Le Luhier
25210 Le Russey

Libellé du compte : 4-307-68 P Dijon. Le fichier sera envoyé par la poste.

Merci de faire passer aux personnes intéressées.

Denis GOLL
école publique Le Luhier
25210 Le Russey

Le secteur évaluation se tourne vers tous les secteurs

A la suite de vos travaux du congrès de Grenoble et en référence au débat qu'y a proposé le secteur évaluation, pouvez-vous nous faire savoir si :

- les problèmes de l'évaluation vous préoccupent ;
- vous avez déjà mené une réflexion sur cette question ;
- cette réflexion a débouché sur la constitution d'un groupe de travail, la production d'un document et la prise en compte de ce problème dans les outils que vous élaborerez.

Pouvez-vous nous dire également :

- quelle aide vous attendriez de notre secteur et sous quelle forme vous la souhaiteriez ;
- quelle contribution votre secteur pourrait apporter à notre réflexion ?

Souhaitez-vous être associés directement à notre travail (dans ce cas, pouvez-vous indiquer le nom de la personne qui assurerait la liaison avec nous et s'abonnerait au bulletin Evaluation).

Acceptez-vous de nous communiquer vos travaux ou vos outils en cours d'élaboration afin que nous en fassions une critique, au point de vue de l'évaluation ?

Dans ce cas, indiquez-nous les objectifs et la forme que vous comptez donner à ces travaux.

Réponses à adresser à Xavier NICQUEVERT, Le Jas Blanc, 13840 Rognes. Tél. (42) 50.21.91.

*

Qui d'entre vous n'a pas encore lu, utilisé, diffusé...

Dès l'école, combattre le racisme ! (des éducateurs témoignent)

Un document de 70 pages de la commission scolaire du M.R.A.P. 06 (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples).

- Des témoignages, des expériences d'enseignants (dont des membres de l'I.C.E.M.).
- Des textes d'enfants et d'adolescents.
- Des articles de réflexion.
- Des analyses des manuels scolaires.
- Des extraits de textes officiels.
- Une bibliographie.
- Etc.

A commander très vite (tirage limité) :

15 F l'exemplaire (port compris).

12 F l'un, à partir de 10.

8 F l'un, à partir de 100.

A diffuser dans les écoles, centres de loisirs, familles, bibliothèques, etc. (Merci de nous communiquer les réactions et contributions pour une suite éventuelle.)

Correspondance : Aloys et Annie CARTON, école Madonnette-Terron, 06200 Nice.

Etablir le chèque à l'ordre du M.R.A.P. 06, C.C.P. 4485-44 M Marseille.

Trop bêtes pour apprendre mais bons pour enseigner !

Ce dont je vais vous entretenir s'est passé dans un département voisin, cela dans un autre, cela dans un troisième... cela dans le nôtre... il y a un an, deux ans ou bien en 1981 (ante et post 10 mai).

Toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne doit rien au hasard.

Et voilà la triste histoire de certains suppléants éventuels (S.E.).

I. UN CONCOURS QUI N'EN EST PAS UN !

Selon les départements, ils étaient 5, 10, 15... 60... ou aucun S.E. à remplir les conditions de participation au concours interne d'entrée à l'Ecole Normale. Ce concours a en gros les trois mêmes séries d'épreuves que le concours externe (B.O. n° 20 du 17 mai 1979) :

- un écrit pour juger l'aptitude à la réflexion, l'analyse, le commentaire écrit ;
- une série d'épreuves pour juger les aptitudes en E.P.S., musique, arts plastiques et travail manuel ;
- un oral (l'entretien) pour juger de l'aptitude à l'expression orale, à l'exposé et à la communication.

Le nombre de places au concours interne comme celui du concours externe étant fixé pour chaque département.

Mais ce que vous ignorez, c'est que les mots n'ont plus de sens ! et qu'en France en 1981 il n'est plus fait de distinction entre concours et examen : chaque série d'épreuves a donné lieu à l'élimination successive de candidats sans qu'il y ait possibilité de rattrapage d'une série par l'autre.

Ainsi, en fin de concours interne on a découvert dans de nombreux départements un nombre de reçus inférieur au nombre de places mises au concours. (Même dans un département où le nombre de candidats était inférieur au nombre de places, les reçus ont été inférieurs au nombre de candidats : Sarthe : 10 places, 8 candidats, 4 reçus.)

Pour compléter ce déficit, des reçus au concours externe ont été pris, au détriment des suppléants éventuels. Explication entendue : «*Les résultats de certains candidats sont insuffisants, le niveau est trop faible !...*»

Il s'agit donc d'un concours examen aux critères de sélection, par ailleurs, très contestables.

II. LES CONSÉQUENCES DE CETTE SÉLECTION

Des places à l'Ecole Normale qui pouvaient être attribuées à des suppléants éventuels ont été à la place attribuées à des candidats du concours externe.

Les collés, eux, qui viennent d'enseigner pendant un an ou plus d'un an se voient interdire l'accès à l'Ecole Normale et ils ne pourront recevoir de formation pédagogique. Mais ils ne sont pas pour autant jugés inaptes à l'enseignement et renvoyés dans leurs foyers. Non, ils sont immédiatement renvoyés à la pratique pédagogique pour être ballotés d'une classe dans l'autre avec aux lèvres la saveur amère de l'échec.

Or, si les examinateurs étaient logiques avec eux-mêmes, ils préciseraient si l'inaptitude à recevoir une formation pédagogique est temporaire ou définitive, mais, en aucun cas, ils n'accepteraient de voir l'administration distribuer à ces collés l'entière responsabilité de classes pendant un an ou deux ans dans l'espoir qu'ils y acquerront l'aptitude à recevoir une formation pédagogique.

Ces suppléants éventuels recalés sont trop bêtes pour être élèves mais assez intelligents (et poires !) pour enseigner !

Et si, à travers leur aptitude à recevoir une formation pédagogique, le jury du concours interne jugeait de l'aptitude à enseigner (pré-C.A.P.) que penser du souci de ces jurys et de cette administration pour les enfants appelés à recevoir l'enseignement de ces S.E. atteints de cette double inaptitude ? La sélection sévissant du bas au haut de l'échelle, le cas de ces enfants mérite peut-être un peu d'attention ? Mais si tout est du vent...

III. UN JUGEMENT RÉVÉLATEUR !

Paradoxal du côté de la logique, ce procédé administratif révèle du côté humain :

- La bonne conscience des examinateurs, conscience monstrueuse d'égoïsme et de tranquillité. («*Moi je suis casé, les problèmes financiers, l'angoisse du lendemain... ne sont plus mes problèmes.*»)
- Leur besoin certain de jouer les supérieurs : «*Ces pauvres S.E., tout de même quel niveau lamentable !...*» Alors, ils jouent à fond leur rôle d'«*intellectuels*» supérieurs et dédaigneux, ce qui leur permet en toute quiétude de sanctionner bêtement et méchamment. Mais tout cela n'est qu'un jeu qu'ils se jouent à eux-mêmes car dans le fond vous ne me ferez pas croire qu'ils ne se rendent pas compte de l'idiotie du sort qu'ils réservent aux collés du concours interne !

IV. UN JUGEMENT FONCIÈREMENT ARBITRAIRE !

«*La troisième épreuve ne comporte qu'une épreuve dont le but principal est de vérifier l'aptitude des candidats à la communication orale. Bien entendu, cette épreuve révélera les intérêts et la qualité de l'information des candidats sur les problèmes du monde actuel, mais elle permettra surtout d'apprécier, dans une situation d'examen, les traits dominants de sa personnalité. Il s'agit moins de contrôler des connaissances générales que d'apprécier au cours de cet entretien la capacité d'organiser une réflexion et la qualité de l'expression.*» (B.O. n° 20, 17-5-79).

Exemple plusieurs fois vécu :

Monsieur Tartempion, S.E., a été collé à cette 3^e épreuve du concours interne. Monsieur Tartempion, S.E., passe à quelques jours d'intervalle le concours externe et il a la chance ou le mérite d'être reçu aux deux premières épreuves de ce concours externe. Il doit donc réaffronter cet entretien.

En bonne logique, les choses étant ce qu'elles sont, Monsieur Tartempion devrait échouer à cet entretien. Pourtant Monsieur Tartempion, comme d'autres S.E., a réussi cet exploit inattendu, mais... que s'est-il passé ?

Les aptitudes (définies par le B.O.) extériorisées par Monsieur Tartempion ont-elles changé en quelques heures ou quelques jours ? Bien évidemment non ! Alors ? Nous dirons que les dispositions du jury à son égard ont été modifiées de la façon suivante (révélatrice de l'arbitraire de ce type d'entretien) :

- Dans le premier cas, Entretien Concours Interne, M. Tartempion était le minus habens, le petit bachelier au rabais («*Vous savez, il est des bacs...*»).

- Dans le second cas, Entretien Concours Externe, M. Tartempion se situe dans le panier des sélectionnés (60 pour 1 100 candidats, pour 50 places) et cette sélection vous valorise, car tout jury sélectionnant auréole le sélectionné d'autant plus de lauriers que la bataille fut rude. M. Tartempion n'est plus, en entrant dans la salle du «*ring-entretien*», l'ignare S.E., le pâle demandeur d'emploi mendiant un poste à l'I.A., il devient le concurrent heureux, persona grata, la grosse tête sélectionnée digne d'être le disciple attentif de ces professeurs d'E.N.

Cette modification non du candidat mais de l'idée que s'en fait le jury, est prolongée dans de nombreuses Ecoles Normales par la cote d'amour manifestée aux normaliens issus du concours externe à la défaveur de normaliens issus du concours interne. (Si vous ne me croyez pas, allez-y voir !)

V. LES TRIBULATIONS DU SUPPLÉANT ÉVENTUEL

Le procédé administratif réservé aux S.E. collés au concours interne paraît encore plus significatif quand on connaît le cheminement suivi par certains S.E. pour leur recrutement.

A la recherche d'un emploi, des bacheliers ou des étudiants demandent un poste d'enseignant à l'Inspection Académique de leur département. On leur conseille d'écrire une lettre signalant leur *curriculum vitae* (première épreuve). La lettre dort dans des tiroirs et un, deux,

trois... six mois après des sélectionnés sont convoqués dans des délais très brefs à l'Inspection Académique (première sélection).

Là, on leur a demandé (dans certains départements). d'écrire le **pourquoi** de leur demande (2^e épreuve) puis, un monsieur (qui ne leur a pas dit qui il était), leur a fait subir un «entretien» (3^e épreuve et 2^e sélection).

Les «heureux sélectionnés» se voient illico presto parachutés dans n'importe quel poste pour une durée variable et indéterminée (l'intendance ne suit pas et le transport, les outils de travail, etc., ça coûte... détails diront certains...).

Bouche-trous, taillables et corvéables à merci, les S.E. évoluent de classe en classe, tantôt visités (= conseillés ou inspectés) par les conseillers pédagogiques, tantôt inspectés par des I.D.E.N. dont certains établissent des rapports identiques à ceux qu'ils «pondent» pour les titulaires (4^e ou 5^e épreuve qui peut être une 3^e sélection : en effet, un rapport défavorable, un coup de fil à l'Inspection Académique et il n'y a plus de postes pour le S.E. malheureux : l'administration n'ayant à s'en justifier devant aucune instance paritaire.

Pour ces tâcherons obscurs, il leur faut :

- «Tenir» une classe, prise au pied levé.
- Se débattre avec les problèmes de transport. N'ayant aucune garantie d'emploi, ils ne peuvent contracter d'emprunt pour une voiture.
- Préparer par correspondance le concours interne et le concours externe.
- Espérer atteindre 90 jours de service rémunérés donnant droit au passage de ce concours interne.
- Découvrir l'Ecole, l'Administration et ses méandres, les parents, les collègues et toute cette avalanche de sigles (M.A.I.F., M.G.E.N., F.O.L., U.S.E.P., O.C.C.E., M.R.I.F.E.N., C.A.S.D.E.N.-B.P., C.P.P.N., C.D.D.P., C.R.D.P., I.D.E.N., etc., etc.).

Plus démunis que les tit-mob, plus vulnérables que les ex-instituteurs remplaçants, les S.E. ont vu leur recrutement s'éteindre dans certains départements pour recommencer en septembre 1981 !

VI. LE DANGER DES ENTRETIENS

Introduits peu à peu dans l'Education Nationale depuis 1968, les entretiens sévissent : C.F.E.N., liste d'aptitude Direction, Concours E.N., Recrutement S.E., C.A.E.I., etc., etc.

En lisant (cf. ci-dessus) les objectifs de la troisième série d'épreuves du concours interne on peut aisément découvrir la subjectivité inhérente à de telles pratiques sélectives.

Quel est l'heureux jury, spécialisé dans la haute voltige psychologique, qui serait apte à «apprécier les traits dominants de la personnalité d'un S.E.» ? La matière humaine serait-elle si aisément jaugeable ?

Le S.E. est-il jugé sur le matériel pédagogique, fruit de son travail ou sur ce qu'il découvre de lui dans cette présentation ? Serait-ce une initiation à l'art de faire miroiter ses réalisations, ses connaissances et sa personne... Art élevé au sublime dans les «cours modèles» et dans le comportement de «certains supérieurs de l'Education-Sans-Enfants», art où le tape-à-l'œil et le clinquant cachent une triste réalité : l'intérêt de l'enfant se trouvant relégué à l'opportunisme pédagogique et promotionnel du maître-ès-pédagogie.

Le Maître-Singe lui-même dresse ses petits singes pour préparer le Grand Spectacle du Jour J., jour où apparaîtra Monsieur Trucmuche conseiller ou Monsieur Costar inspecteur.

VII. QUE CONCLURE ?

En septembre 1981, nous étions 4 mois après le 10 mai. Les textes n'avaient pas changé, faute de temps, peut-être... Mais rien n'empêchait aux mentalités des sélectionneurs d'évoluer :

- Comment un membre du jury peut-il accepter qu'il y ait moins de S.E. reçus que de places mises au concours interne ?
- Comment accepter encore de renvoyer dans des classes pour un an ou deux ans des S.E. collés, sans assurer leur formation, sans leur donner d'espoirs d'intégration, autre qu'un tel concours ?

Le 10 mai n'a pas apporté, à ce jour, à l'Education Nationale les modifications attendues. Fasse que dans les mois qui viennent le **gouvernement socialiste** cesse d'arroser l'école privée pour défendre la situation des S.E. et de tous les fantassins de la pédagogie de l'enseignement public.

*Amné-en-Champagne, le 24 novembre 1981
Claude GUIHAUMÉ
instituteur rural en classe unique,
ex-suppléant éventuel.
Tél. 20.90.73*

SECOND DEGRÉ

Appel à tous ceux qui enseignent dans les matières dites «scientifiques» (et qui lisent *L'Educateur*)

Depuis le congrès de Grenoble, je me suis retrouvée avec la «lourde» tâche de coordonner les articles concernant ces mal-aimés de l'I.C.E.M., au moins au second degré : les maths, la physique, la chimie, la biologie... Bilan des articles pour *L'Educateur* reçus au 27-11 : **aucun !**

Je ne vais pas perdre de temps à me lamenter. Il n'y a peut-être rien à dire, il ne se passe peut-être rien d'intéressant dans le domaine scientifique au second degré à l'I.C.E.M. Alors si jamais vous éprouviez le contraire : **dites-le, tout haut** (et n'hésitez pas à brancher un magnétophone, pour le transcrire et me le communiquer).

Ce qui me paraît le plus urgent aujourd'hui, serait un article cherchant à redonner confiance à ceux de nos collègues qui se sentent perdus (et j'en suis !) au milieu de ce qu'on leur demande d'enseigner.

A quoi ça sert les maths ?

Autrement qu'à alimenter les névroses de quelques-uns, en leur fournissant leur manne de rationnel, dans un monde où l'on a besoin

de se rassurer par des masturbations cérébrales. La recherche scientifique ? La technologie ? Vont-elles bien toujours dans le sens de la vie ?

Peut-on être un matheux créatif, vivant, ouvert sur la vie, et ne pas «faire semblant» de l'être : chercher à inoculer les maths de manière récréative, plaisante, parce qu'il faut bien trouver un subterfuge pour faire passer le programme, tout indigeste qu'il soit ?

Ceci est donc une petite provocation. Mais pas seulement. Je dois bien le penser un peu... En tous cas, il me semble que c'est autour de cette question que nous devrions intervenir dans la revue d'ouverture qu'est maintenant *L'Educateur*.

*Odile PUCHOIS
92 rue Auber, escalier 2
94400 Vitry-sur-Seine*

DE L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE AUX COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION

Du 6 au 10 avril 1981, l'Université Coopérative Internationale s'est installée à Nantes, à l'initiative du G.A.F.R.A. (Groupe Autogéré de Formation et de Recherche-Action de Nantes), afin de permettre aux praticiens-chercheurs de l'Éducation Coopérative, qu'ils viennent de la production, de la consommation, du crédit ou de l'école et de l'université, de se rencontrer et d'échanger leurs pratiques et leurs théories.

Les actes de la semaine sont sortis des presses de l'Université de Nantes, 182 pages denses et riches, vendues 35 F (franco de port). Chèque à l'ordre du G.A.F.R.A., à envoyer à Jean LE GAL, école de Ragon, 44400 Rezé.

Voici ce qu'en écrit Pierre MARTIN, journaliste à *L'Eclair* :

«Les Nantais ont apporté une importante contribution à la session de l'Université Coopérative Internationale qui a tenu ses assises dans notre ville, en avril dernier.

Ce serait témoigner un chauvinisme de mauvais aloi que de lier cette participation à la qualité des travaux qui ont été réalisés à cette occasion.

Il n'en est pas moins vrai que le public pourra apprécier la richesse de cette session de printemps de l'U.C.I. puisque viennent de sortir des presses Les Actes de la semaine U.C.I. de Nantes» et qu'à travers leur lecture surgit un bouillonnement d'idées sur le thème «de l'éducation coopérative aux coopératives d'éducation.»

Cette semaine de l'Université Coopérative Internationale était la cinquante-deuxième depuis la création de cette institution en 1977 et les Actes de Nantes seront les onzièmes à être publiés, faisant le bilan de diverses expériences conduites sur trois continents et ouvrant la voie à une recherche approfondie dans le domaine éducatif, une recherche que les praticiens-chercheurs entendent ne pas séparer de l'action.

Et c'est probablement ce qui communique cette vie intense aux «Actes de Nantes» qui pourtant ne font que refléter l'activité qui a marqué cette session de printemps de l'U.C.I. : nul doute que les contacts personnels pris à cette occasion entre les participants n'ont pas été moins enrichissants que les communications et débats qui font l'objet de la publication.

La coopération est à la fois une pratique et une conception de l'organisation sociale. Comme le mutualisme, elle appartient à la tradition ouvrière mais elle est loin d'avoir atteint au développement de celui-là, ce qui explique, peut-être, le peu d'intérêt qu'elle semble soulever chez le plus grand nombre mais ce qui lui épargne, sans doute, critiques et objections.

Il risque d'en aller tout autrement en ce qui concerne les «Actes de Nantes» car leur caractère novateur va secouer bien des conservatismes.

Il en va ainsi chaque fois que des idées sortent des sentiers battus. Et ce sont ici des terrains vierges qui se trouvent défrichés.

La coopération à l'école

La première partie des «Actes» est consacrée à la coopération à l'école et l'on peut se poser la question de savoir quelles recherches peuvent bien encore être conduites en ce domaine, exploré depuis des dizaines d'années. Et pourtant... Les interventions de Elie DOISY pour l'O.C.C.E., de Pierre YVIN et Jean LE GAL pour l'I.C.E.M. apportent des précisions intéressantes sur les coopératives scolaires, sur la philosophie qui les anime, sur la pédagogie qu'elles mettent en mouvement et sur l'autogestion qu'elles pratiquent, mais la partie la plus intéressante de ce chapitre consiste sans conteste dans la sténotypie de la table ronde qui a réuni, outre deux enseignants, un psychanalyste, un psychiatre et un juriste sur le thème : «lois, transgressions, sanctions en classe coopérative».

La classe est une société en réduction avec une structure hiérarchique, un pouvoir, une finalité, des règles de fonctionnement. Elle peut être régie par un système autoritaire, celui des ordres, des interdits et des punitions, ou fonctionner selon un système démocratique dont la loi se trouve définie par ses membres, y compris le maître.

Mais celui-ci, pour avoir un pied dans cette micro-société, n'en a pas moins un autre dans celle des adultes, à laquelle il doit des comptes et devant laquelle il assume ses responsabilités. Sa position est donc inconfortable car, s'il y a opposition, c'est la loi de la société qui l'emportera sur celle de la classe. C'est donc à ses risques et périls qu'il transgressera la première qui, par exemple, l'oblige à surveiller les récréations alors que la loi de la classe aura prévu l'organisation,

à ce moment, d'activités variées qui ne peuvent toutes être placées sous son contrôle.

Faut-il pour autant en revenir au système autoritaire ou favoriser chez l'enfant l'éclosion du sens des responsabilités et l'exercice de sa liberté ? Alors ne convient-il pas de modifier la loi des adultes ?...

S'éduquer en coopération

La seconde partie des «Actes», placée sous le titre : «Coopération de «s'éduquant» fournit une approche de la recherche-action, de l'alternance et des pratiques coopérantes qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre de la formation permanente au niveau de l'enseignement professionnel comme de l'enseignement supérieur. L'expérience poursuivie à Chaingy, près d'Orléans, au Centre National Pédagogique des Maisons Familiales Rurales permet de mettre en évidence l'influence, sur le comportement personnel et sur l'enrichissement de la personnalité, de cette recherche-action menée en coopération.

Selon le point de vue d'un formateur, «l'idée centrale qui préside à ces actions est qu'une authentique démarche de formation par la recherche repose sur le développement de toute la personne par une activité autonome d'apprentissage». Ce à quoi il convient d'ajouter, avec un formé, que «les sessions constituent effectivement le lieu de la coopération entre les personnes toutes attelées à une même visée : leur propre promotion et celle des autres, toutes des «s'éduquant», les «formés» comme les «formateurs», parce qu'il ne peut y avoir de fonctionnement sans les uns et les autres».

La suite des «Actes» se compose de différents chapitres. On y trouve les travaux de divers ateliers, «pratique et élucidation des lois dans la classe coopérative», «l'équipe éducative», «le désir à l'école», etc.

On y trouve également diverses communications placées sous le titre «Coopération et Université» dont «la pédagogie compagnonnique en université populaire», et «le Groupe de Formation et de Recherche de Caen» où l'Université connaît une expérience de six années en matière de coopération, ainsi qu'un exposé de Henri DESROCHE, directeur du Collège Coopératif de Paris, sur l'Université Coopérative Internationale.

Un autre chapitre est consacré à «Education et entreprise coopérative» : s'y trouve notamment présentée l'intervention de Jean LAHITTE sur la «formation dans les coopératives ouvrières - SCOP».

Sous le titre «Education coopérative et développement», les derniers éléments des «Actes» sont consacrés à la présentation de diverses expériences réalisées au Maroc, à Dakar où se sont déroulés, au début de cette année, les Etats généraux de l'Éducation, au Mexique, au Québec, en Belgique, à Toulouse.

Ainsi que nous le disions plus haut, ces «Actes de Nantes» ne manqueront pas de soulever critiques et objections. Aussi bien ceux qui ont participé à la semaine U.C.I. de printemps ne prétendent-ils pas esquiver les uns et les autres dans la mesure où ils savent devoir se heurter à tous les conservatismes.

Du moins ces «Actes» témoignent-ils de la vitalité de leur recherche. Une recherche qui ne peut que retenir l'attention de ceux qui se préoccupent des défaillances du système éducatif actuel, y compris en matière de formation continue. Comme de ceux qui sont convaincus qu'on ne saurait envisager d'éducation hors d'un contexte de liberté, de solidarité, de travail créateur. Mais n'est-ce pas là précisément la définition de la coopération ?

SCIENCES ET LOISIRS

Tarif de lancement : 6 mois : 50 F,
spécimen gratuit sur demande
5 rue de la Baume, 75008 Paris

Tout le monde connaît *Sciences et Vie*. Son éditeur vient de créer, en direction des jeunes scientifiques amateurs, un bimensuel les informant des multiples activités et manifestations locales dans tous les domaines scientifiques. Peut-être ce tour d'horizon est-il trop large pour une utilisation individuelle mais ce sera à n'en pas douter un outil intéressant pour les C.D.I., clubs de jeunes, etc.

QUI A PEUR DU GROS MÉCHANT ORDINATEUR ?

Le compte rendu sur le séminaire « Informatique » (*L'Éducateur* n° 4-5, p. 32-33) me semble révélateur du caractère élitaire des conceptions qui prévalent dans le mouvement. Loin de moi l'idée de dresser un procès d'intention à nos compagnons, leur bonne foi n'est pas en cause ; simplement leur point de vue reste à mes yeux trop centré sur la pédagogie Freinet, sans prendre réellement en compte la problématique sociale — politique ? — de l'informatisation de la société, de l'école.

Pour faire plus court, je m'en tiendrai à la conclusion de l'article, car elle me paraît symptomatique : « *De même qu'on a utilisé l'imprimerie à l'école pour démythifier la chose écrite, cherchons les voies de l'utilisation de l'informatique en tant qu'outil parmi d'autres.* » Cela pose au moins trois questions fondamentales :

- La comparaison entre informatique et imprimerie est-elle vraiment pertinente (du point de vue des auteurs du compte rendu) ?
- L'informatique est-elle un « outil » parmi d'autres ?
- Que veut-on démythifier ; la technique informatique elle-même ? Son utilisation sociale ? Sa signification en tant qu'« outil » pédagogique ?

Concernant la première question, il est clair que tout l'article s'inscrit en faux contre la simple comparaison entre imprimerie et informatique. Que nous apprennent les participants au séminaire ? Que les micro-ordinateurs ont tué toute communication avec l'extérieur. Tout fonctionne selon une relation de type hallucinogène entre la machine et les usagers. Ceux-ci sont tellement fascinés par le langage machinique qu'ils en oublient le congrès et semblent même éprouver des difficultés pour communiquer à l'intérieur du petit groupe.

Alors que l'imprimerie s'insère dans le processus culturel de la communication de masse, multipliant les confrontations en tous genres, l'ordinateur visiblement réduit à néant cette communication. On découvre, à lire l'utilisation telle qu'on nous la rapporte, que l'ordinateur est une machine adaptée aux problèmes de gestion (y compris la gestion du contrôle des rendements éducatifs). Confondre imprimerie et informatique, c'est réduire la littérature à un livre de comptabilité !

Il découle de ces considérations qu'à la question de savoir si l'informatique est un « outil » parmi d'autres, on se saurait répondre qu'en

faisant les plus sérieuses réserves. Ne voit-on pas que la relation entre l'utilisateur et l'ordinateur est typiquement linéaire, ce qui produit un effet d'hallucination, la mise en sommeil de tout réflexe critique ? Le nœud fondamental à toute connaissance se trouve brisé : la disparition du relationnel, la destruction de l'être social, l'occultation de ce pour quoi tout acte, toute connaissance, dégagent un faisceau de sens. Plus grave, le transfert psychanalytique ne peut plus s'exercer normalement vers autrui, mais renvoie brutalement au « double de soi », la machine. Ce dernier aspect peut se révéler infiniment destructeur chez de jeunes esprits.

Quant à se poser la question de la démythification de l'informatique, cela me paraît pour le moins relever d'une prétention exorbitante : qui l'emportera des « lourds » ou des « micros » ? Qui, en fin de compte, détiendra le pouvoir d'intervenir sur les programmes ?

Même si l'on suit nos compagnons lorsqu'ils ne retiennent (naïvement à mes yeux) que l'hypothèse la plus rassurante, là encore on voit ressurgir le travers élitaire. Pour quelques centaines ou quelques milliers d'éducateurs « démythifiants » ou « désaliénants », combien de centaines de milliers d'enseignants qui consommeront passivement de l'informatique, s'en tenant aux programmes faits sur mesure ? Imagine-t-on alors les risques de manipulation des comportements — prix à payer au dieu « efficacité » — et le renforcement de la sélection qui s'en suivrait, laquelle se trouverait auréolée de la « neutralité » de la machine ?

Comme l'a souligné notre collaborateur-formateur d'informaticiens, et sans vouloir faire du catastrophisme, je pense qu'il n'y a pas à se bercer d'illusions : tôt ou tard, « *vues la conjoncture actuelle et les nécessités économiques...* », on en arrivera à connecter tous les réseaux de la télématique et de l'informatique. A ce moment-là, il y aura une sacrée distance entre la presse à imprimer et le terminal de l'ordinateur central. Nous serons entrés dans l'ère de « l'Enseignement Assisté par Ordinateur » (E.A.O.), réchauffé moderniste de « l'Enseignement programmé » et de « la Machine à Enseigner » de Skinner. Ce jour-là nous enterrerons Freinet définitivement, comme on efface un signal incongru d'une mémoire au silicium. Amen !

Gilbert ESTÈVE

« MATHÉMATIQUES » AU SECOND DEGRÉ

Responsable de la commission : Jean-Yves SOUILLARD, 65 rue Fondeville, 31400 Toulouse Pourville.

Responsable du bulletin de la commission : Jean-Yves SOUILLARD : Abonnement : 25 F.

Responsable de la rubrique « math » dans B.T.2 magazine : Alain DUROUX.

Modules de recherche :

- Module « Informatique » : Alain DUROUX.
- Module « Autocorrection au 1^{er} cycle » : Roselyne BLANDIN, Daniel Louis ETXETO.
- Module « Autocorrection au 2^e cycle » : Jean-Claude RÉGNIER.
- Module « Calculatrice » : Pierre RAMULIERE.
- Module « Libre recherche » : Edmond LÉMERY, Marie-Hélène CHASTANET.
- Module « Conseil de coopérative en classe de mathématiques » : Daniel Louis ETXETO.

Modules de productions :

Outils autocorrectifs :

- « Proportionnalité en 6^e » : Jean-Louis GANDRAL.
- « Calcul mental » : Daniel Louis ETXETO.
- « Activités numériques en 2^e » : Jean-Claude RÉGNIER.
- « Produits remarquables en 4^e et 3^e » : Marie-Claire COMBES, Marguerite LEVREL.
- « Trigonométrie en 3^e et 2^e » : Jean-Claude RÉGNIER.

B.T.2 :

- « Histoire de l'enseignement des mathématiques » : Jean-Claude RÉGNIER.

Cahiers de roulement :

- « Conseil de coopérative en classes de maths » : Daniel Louis ETXETO.
- « Changer au 2^e cycle » : Jean-Claude RÉGNIER.
- « Libre recherche » : Alain DUROUX.

Compléments :

« Conseil de coopérative en classe de maths » : Daniel assurera la circulation du cahier de roulement, commencé en 1980. A partir d'une grille d'analyse, il essaiera d'obtenir une information homogène de différentes classes.

Participants : Michèle CHRÉTIEN, Marie-Claire COMBES, Marie-Hélène CHASTANET, Sylvianne THEVENON, Jean-Claude RÉGNIER, Marguerite LEVREL.

« Livre recherche » : fichier 4^e, 3^e, 2^e. Marie-Hélène centralisera les fiches de problèmes. Que chacun lui fasse parvenir environ cinq fiches. Elle effectuera un classement, diffusera par le canal du bulletin et de *La Brèche* quelques exemplaires afin qu'ils soient expérimentés. Lui retourner enfin les comptes rendus d'observation et de remarques. Lors de la prochaine rencontre, nous pourrons commencer le fichier « Libre recherche » et penser à son édition.

- « Livret autocorrectif : trigonométrie » : Jean-Claude en assurera la rédaction définitive au cours de l'année.
- « Le cahier de roulement « libre recherche » (année 80-81) : Alain en fera la synthèse. Elle sera diffusée dans *La Brèche*.
- « Fichier bibliographique pour aider le prof dans sa démarche pédagogique en math (dans le sens de la pédagogie Freinet).

Faire parvenir des titres d'ouvrages ou d'articles à Jean-Claude REGNIER.

Toutefois, fournir aussi avec la référence complète un court descriptif et une possibilité d'utilisation. Première diffusion : fin du premier

trimestre dans le bulletin et *La Brèche*, ainsi qu'à ceux qui en feront la demande.

— «Rubrique math dans B.T.2 magazine» : N'oubliez pas de faire parvenir des documents à Alain DUROUX.

Les J continuent... ils ne nous attendent guère !!!

Et si l'imagination reprenait le pouvoir qu'elle n'aurait jamais dû perdre depuis 1968 ?

Et si l'imagination était rendue aux enfants, de plein droit ?

Et si l'imagination rendue aux enfants décidait de fuir Dame Ecole ?

Et l'enfant retrouvé, habillé de neuf dans les draps étincelants de la poésie, de la créativité, de son expression personnelle, s'en allait seul, SEUL, de plus en plus grand, de plus en plus beau, de plus en plus sûr, loin, très loin de Dame Ecole qui n'aime pas, et depuis 1880, et même depuis 1650, les enfants beaux, grands, sûrs, habillés de neuf dans la créativité, la liberté ?

Rappelle-toi...

Il pleuvait sur Orléans ce jour-là,

Il était tard

Et la fumée des cigares

Embrumait les synapses

A tel point que la logique a fait klap ! klap !

Alors, on a vu que dessous les pavés, il y avait la plage,

Dessous les caractères typographiques à la nage

Nous avons trouvé la lumière

Tremblottante, vivace, cavalière.

Pourquoi tous ces congrès d'enfants ne déboucheraient-ils pas sur un journal d'enfants pour enfants ? Je ne sais déjà plus qui a lancé ce cri ! Jean, Pierre ou Jean-Pierre ou moi ? Mais ça nous fait bigrement plaisir !

On s'est dit comme ça que même si on n'était pas soutenu, au moins ça servait à quelque chose.

C'était en 1977 !

1979, *J magazine*. J'aurais souhaité mieux, moins adulte, plus fidèle au graphisme de l'enfant, plus sincère, moins didactique. Je sais, le débat continue encore... En même temps que le succès de la revue.

1981, les premiers lecteurs de *J magazine* s'inquiètent de ne pas pouvoir trouver l'équivalent dans les revues suivantes, les *B.T.*

Ici, ou là... j'entends quelqu'un me demander : «*Alors quand sortirez-vous J1 ?*»

Eh oui ! Moi, j'en suis à *J2*, *J3*, parce qu'avec quelques copains, on s'est rendu compte que les adolescents manquaient cruellement de lecture, de lieux de dialogues, de centres d'enrichissements dialectiques. Alors, à Creil, à une dizaine, on a parlé de *J2*, *J3*, de revues pour adolescents. On a échangé des opinions, des réflexions, des suppositions, on a questionné la C.E.L., on s'est engagé à préparer des n° 0 de chacune d'elles. Ces numéros étant pour nous les seuls

moyens de faire reposer la réflexion collective sur des données solides, matérielles.

Ce n'est pas parce que nous sommes quelques copains depuis cinq ou six ans convaincus de la nécessité de ces revues qu'il faut obligatoirement accrocher tout le mouvement à nos trousseaux ! Quand j'ai commencé à parler de journaux d'enfants pour enfants au C.A. à Laroquebrou en septembre 1977, la suspicion et la surprise étaient générales !

Aujourd'hui le cercle des convaincus s'est considérablement élargi en même temps que la nécessité des revues a commencé à se transformer en priorité pour les premiers ! C'est dire que les choses vont vite ! Saurons-nous les suivre ? Saurons-nous les devancer ? Saurons-nous nous transformer pour échapper définitivement au carcan scolaire ? Saurons-nous nous montrer capables d'œuvrer au bénéfice de l'enfant et pas seulement au bénéfice de l'élève ? Je suis intimement persuadé que l'avenir de notre mouvement ne se situe plus à l'école, que cet avenir s'installe déjà partout où les enfants, les adolescents ont des choses à dire et à montrer. Je ne crois plus aux possibilités culturelles de l'école, je pense que l'école deviendra de plus en plus un centre d'apprentissages polyvalents en même temps qu'un îlot a-culturel et déculturant parce que la masse des connaissances spécialisées va se développant de plus en plus et qu'ainsi il n'y aura plus place pour la rêverie, l'imaginaire, la tendresse, le plaisir.

Aussi, le mouvement s'il est lucide doit prendre clairement toutes les dispositions pour répondre aux deux besoins fondamentaux éprouvés par les jeunes.

Apprendre à l'école.

Rêver et créer à l'extérieur de l'école.

Le mouvement doit donc se montrer capable de poursuivre la réalisation d'outils individualisés et de revues didactiques comme les *B.T.*, en même temps qu'il réalisera de nouvelles revues à lire à l'extérieur de l'école pour les amener peut-être ensuite dans l'école.

C'est le rôle des revues *J...*

Si nous voulons continuer à travailler dans l'esprit de la pédagogie Freinet, ils nous faut maintenir ouverte la porte de la classe.

Les *J* sont le taquet qui empêchera chaque porte de se refermer.

R. BARCIK
13 rue Jean-Jaurès
08330 Vrigne-aux-Bois

Panorama international

SUISSE

La condition de travail des enseignants : le B.I.T. s'y intéresse

«*Ils vont craquer.*» C'est ce qu'ont pensé des enseignants, les experts du Bureau International du Travail à la suite de leurs travaux pré-

paratoires à une conférence qui s'est tenue du 27 octobre au 4 novembre à Genève. On compte dans le monde plus de 26 millions d'enseignants dont près de 90 % sont concentrés dans le primaire et le secondaire. «*Ce système constitue l'ossature du système scolaire national et revêt donc, dans toute société, une importance capitale pour le développement. De plus en plus les transformations économiques et sociales et les innovations de l'enseignement se traduisent par un surcroît de responsabilités pour les maîtres qui doivent non seulement s'acquitter de leurs fonctions propres avec de plus en plus d'efficacité, mais aussi se substituer à d'autres institutions sociales dans leur rôle traditionnel ou du moins les épauler.*» En même temps, l'évolution démographique et les pressions financières ont conduit, dans certains pays, un chômage. La conjonction d'une charge de travail alourdie et d'une

moindre sécurité de l'emploi soumet les enseignants à des pressions accrues : «Les rapports nationaux sont de plus en plus à faire état d'un certain malaise qui se traduit par le peu d'empressement des jeunes à entrer dans cette profession et par la tendance des anciens à changer de métier.»

Le nombre d'enseignants au chômage devient alarmant : En 1980, il était de 10 300 en Allemagne Fédérale, de 9 800 aux Pays-Bas, de 37 400 en Grande-Bretagne, uniquement pour le pré-scolaire et le primaire.

Est-ce sans dommage pour les enfants que le service à temps partiel fonctionne ? Il est de 24,2 % en Allemagne Fédérale, de 30,6 % au Danemark et de 1,4 % en France.

Il est donc grand temps qu'on se préoccupe de la santé mentale, de la sécurité, de la garantie d'emploi des enseignants sans lesquels le climat morose qui les gagne nuira aussi à leurs élèves. En particulier, en ce qui concerne les surcharges nées de l'innovation et des réformes officielles, il devient nécessaire de recenser les facteurs de dégradation des conditions de travail.

C'est ce qu'a compris l'Institut Romand de Recherches Pédagogiques qui s'est fixé pour cette étude un certain nombre de lignes directrices :

1. S'attacher à une étude précise de la vie professionnelle quotidienne des enseignants.
2. Analyser les conditions de travail qui leur sont offertes.
3. Rechercher une unité dans les programmes pour tous les degrés afin d'assurer par leur cohérence un stress moindre chez les enseignants.
4. Revaloriser les disciplines dites secondaires. (N.D.L.R. : Le remède proposé est surprenant : il s'agit de créer des examens «aussi exigeants que pour les autres disciplines» !)
5. Assurer l'autonomie progressive et croissante des enseignants à l'égard des «contraintes de l'innovation pédagogique» pour leur assurer la maîtrise de celles-ci.

L'I.R.D.P. conclut : «L'enseignant est en quête de son identité, cela est certain. En ces conditions, les efforts d'innovation devront tendre à assurer l'enseignant dans ses fonctions, à le rendre «maître» de son enseignement et de sa classe.» Derrière cette formulation moralisante, quelle image de l'enseignant faut-il placer ? Gageons que tous n'y mettent pas la même...

Le Groupe Romand de l'Ecole Moderne (pédagogie Freinet) va-t-il intervenir dans le débat ? C'est à l'assemblée générale du 3 décembre à en décider. A son ordre du jour figure le fonctionnement de la nouvelle Ecole Normale, la campagne d'émissions radio, le bilan des groupes d'expression corporelle, d'organisation de la classe, de la musique, de l'enfance inadaptée.

Sources : *Educateur* (Société Pédagogique de la Suisse Romande, juin et octobre 81).

PAYS-BAS

L'école qui ne voulait pas mourir

Lorsque les congressistes F.I.M.E.M. se réunirent au Brahmshoff, à Delft, en avril dernier, aucun d'entre eux n'aurait osé imaginer que cette école allait quelques mois plus tard être la victime d'un incendie. C'était la deuxième école Freinet à Delft à subir ce sort. Nos camarades hollandais nous ont envoyé des photos des décombres. Le plus grave fut de voir les enfants menacés d'être répartis entre les différentes écoles voisines à titre définitif. En effet, la baisse de la population scolaire menaçait de fermeture depuis un certain temps une des écoles et seul le choix douloureux de cette dernière avait reculé l'opération. Dans ce sens l'incendie réglait la situation. Mais pour les maîtres et les enfants, quel désastre !

La ville de Delft avait d'autre part des difficultés d'ordre économique. L'assurance ne couvrait que partiellement les dégâts causés au bâtiment (1 600 000 F) : notre «salle du congrès» et l'imprimerie totalement détruits. La perte de matériel de son côté avait été évaluée à 270 000 F français.

Le coup de chance, ce fut la décision de promoteurs de construire 242 maisons nouvelles. L'école redevenait nécessaire et on se mit au travail de réfection. En janvier 82, on pourra se resserrer des classes les moins touchées. Après les vacances d'été 82, l'école toute entière sera remise en marche. On la modifiera même pour accueillir une maternelle car la réforme récente prévoit que chaque école, à partir de 1985 devra devenir une école de base, c'est-à-dire incluant des classes maternelles.

Joop Houweling qui organisa avec ses camarades le congrès adresse son salut amical aux participants en précisant qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer des secours. Mais si l'argent ne fait pas défaut à nos camarades, je pense qu'ils pourraient constituer une bibliothèque internationale avec les albums que les ex-congressistes pourraient lui envoyer en signe de renaissance... Son adresse personnelle : Joop Houweling, Lepelaarstraat 32, 2623 NX Delft, Pays-Bas.

ESPAGNE

La globalisation : nouvelles pistes

En France, on applique presque exclusivement l'adjectif global à l'apprentissage de la lecture. En Espagne, le groupe madrilène de l'Ecole Moderne a proposé un autre usage du mot : «Une activité est globale dans la mesure où les personnes s'y impliquent totalement. Ce n'est pas une activité parmi d'autres, un complexe d'intérêts mais l'intégration d'une personne dans une situation qu'elle vit comme lui étant propre.»

Le mouvement espagnol a essayé d'analyser cette notion au cours des congrès d'Aquilas (1979) et des Asturies (1980). Il propose aux camarades des autres pays de se joindre à ses travaux. Au congrès de Malaga, en 1981, l'atelier de globalisation s'est attaqué à l'apprentissage de la lecture. Maintenant, il propose une approche théorique de la globalisation, en suivant le plan de recherche élaboré à Malaga :

1. Comment la globalisation se réalise dans la vie.
2. Comment l'enfant approche le réel : que capte-t-il ? Comment ? Comment organise-t-il le perçu ? Dans quel but ? Pour s'y adapter ou pour le transformer ?
3. Quel rôle jouent les techniques dans ce processus ? Quel est notre rôle, celui du matériel ?
4. En quoi cette démarche constitue-t-elle une alternative aux programmes officiels ?
5. Quels sont les pistes de recherche à prévoir pour des travaux postérieurs ?

Du 19 au 23 mars, tous les groupes territoriaux d'Ecole Moderne vont se retrouver à Madrid pour en discuter et préparer dans ce domaine le travail du congrès espagnol de Cantabria. Si ce thème vous intéresse (et si vous lisez l'espagnol), vous pouvez vous signaler à : Taller de Globalizacion, Grupo territorial de Madrid, M.C.E., Espiritu Santo 33, bajo cha, Madrid 10, Espagne.

ALLEMAGNE

Je ne suis pas pessimiste, je suis d'un optimisme sans espoir !

Cette déclaration résume assez bien l'important cahier consacré par le groupe allemand des coopératives pédagogiques (Bremen) à la lutte pour la paix et contre l'armement atomique. Ce numéro contient un appel à la F.I.M.E.M. pour une action contre la guerre, plusieurs reportages sur les réactions d'élèves à un questionnaire sur la peur de la guerre :

1. Crois-tu qu'une guerre est probable dans les prochaines années ? (Majorité de oui.)
2. Quelles réflexions t'inspire cette crainte ?
3. A quelle occasion as-tu perçu cette crainte avec insistance ?
4. T'estimes-tu assez informé sur les raisons politiques et économiques qui déclenchent une guerre ?
5. Les informations que tu recueilles ont-elles une influence sur ta personne ?
6. Que pouvons-nous entreprendre concrètement pour écarter le danger d'une guerre ?

Source : *Fragen und Versuchen*, n° 15, octobre 81, Könerwll 8, 28 Bremen (envoi contre mandat de 5 D.M.).

Roger UEBERSCHLAG